



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article5143>

GEMAPI : CETTE TAXE QUI FAIT DES VAGUES

- contenu - Actualités France et international -

Date de mise en ligne : jeudi 6 avril 2017

OIEau

GEMAPI : CETTE TAXE QUI FAIT DES VAGUES

En 2016, la Capso a pris avec un peu d'avance la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dite Gemapi. L'intercommunalité créait dans la foulée une taxe pour la financer. En 2017, sa grande sœur la Capso a repris la compétence, mais aussi augmenté la taxe, qui passe de 9€ par habitant, à 20€ en moyenne. Coup dur pour le contribuable ? Dans un dossier de trois pages, L'Indépendant vous décrypte cette compétence et à quoi va servir cet impôt « solidaire » dédié à la lutte contre les inondations.